

I BUT DU COURS

Introduction à la pensée de Descartes (1596-1650).

II OBJECTIFS

- **De connaissance** : Se familiariser avec quelques grands enjeux de la philosophie moderne naissante à travers la lecture de textes de Descartes. S'initier à l'esprit cartésien et à ses modes d'expression.
- **D'habileté intellectuelle** : S'exercer à la compréhension des textes de Descartes. Réussir à exposer avec clarté quelques aspects de la pensée de l'auteur et amorcer une réflexion sur leur portée philosophique.

III CONTENU

- Descartes et la philosophie moderne. Le contexte intellectuel au XVII^e siècle.
- La vie et l'œuvre de Descartes. Le récit de soi.
- La méthode et le modèle de la géométrie.
- Prévention et précipitation : s'arracher aux préjugés.
- La morale par provision.
- L'arbre de la connaissance.
- L'ambition d'une philosophie et d'une science nouvelles.
- Mécanisme et finalisme.
- L'expérience de la pensée comme méditation.
- Le doute.
- Le *cogito* et le morceau de cire.
- Les idées innées et les preuves de l'existence de Dieu.
- L'erreur et la question de la liberté : volonté et entendement.
- L'âme et le corps : la distinction et l'union des substances.
- Les passions de l'âme : l'admiration et la générosité.
- Les trois songes. La postérité cartésienne.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux, études de textes, discussions.

V LECTURES

Obligatoires :

1. Descartes, *Discours de la méthode*
2. Descartes, *Méditations métaphysiques* (traduction Beyssade, édition GF)
3. Descartes, Lettre-préface aux *Principes de la philosophie*

Chaque étudiant doit se procurer les deux premiers ouvrages ci-dessus. Le troisième texte est inclus dans un recueil qui est en vente à la Librairie Zone. Ce recueil doit être acheté par chaque étudiant et amené aux cours. On y trouve d'autres indications bibliographiques ainsi qu'un calendrier des séances avec les lectures à faire pour chacune.

VI ÉVALUATION

- Un examen écrit à la mi-session sur les premières lectures (50%).
- Un examen écrit à la fin de la session sur l'ensemble de la matière du cours (50%).

Barème des notes : selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Les ordinateurs sont autorisés pour la prise de notes dans les cours, mais ils sont interdits dans les examens.

VII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>